

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES HAUT-NORMANDES SONT STABLES DEPUIS 2010

La Haute-Normandie compte 1 250 défaillances d'entreprises en 2011 contre 830 en 2002. De 2002 à 2007, les défaillances d'entreprises sont quasiment stables (- 0,2 % en moyenne par an) puis, le nombre de défaillances a augmenté entre 2008 et 2010, parallèlement à la création du statut d'autoentrepreneur, et est stable depuis. À l'inverse, en France entre 2002 et 2007, les entreprises défaillantes augmentent de 2 % en moyenne par an puis le rythme s'atténue à partir de 2008 (+ 0,3 % en moyenne par an).

un à neuf salariés en 2011. Parmi les entreprises défaillantes, 40 % ont moins de quatre ans d'existence.

Les défaillances d'entreprises sont en recul dans les activités financières

En Haute-Normandie, les hausses des défaillances d'entreprises entre 2010 et 2011 dans les domaines de l'hébergement et la restauration (+ 30 %) et l'information et la communication (+ 10 %) sont compensées par

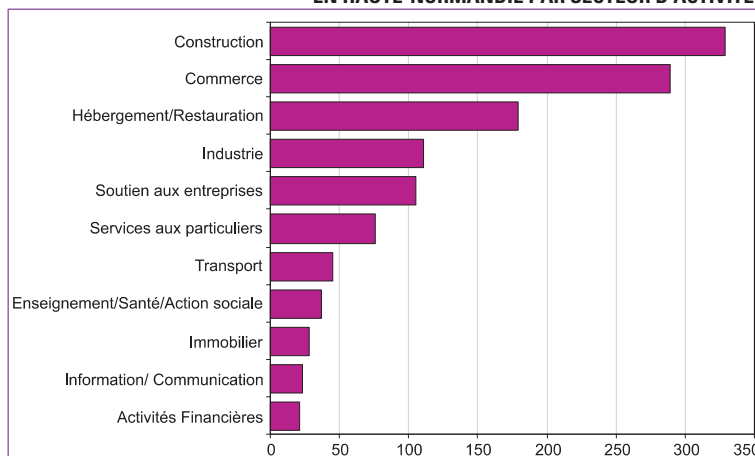
Les entreprises de construction connaissent plus de défaillances

Pour l'année 2011, la construction haut-normande enregistre 26 % des entreprises défaillantes suivie par le secteur commercial avec 23 %. En revanche, le secteur de l'informatique et de la communication et les activités financières comptent chacun moins de 2 % des défaillances.

Cette tendance est le reflet de la situation nationale.

En Haute-Normandie, la moitié des défaillances touche les entreprises de

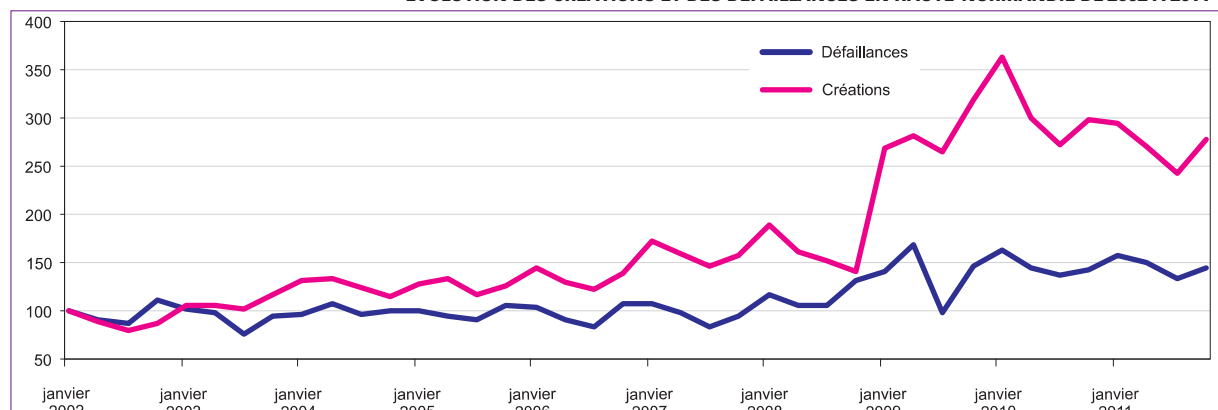
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN 2011 EN HAUTE-NORMANDIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : Insee - BODACC

Unité : nombre

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS ET DES DÉFAILLANCES EN HAUTE-NORMANDIE DE 2002 À 2011



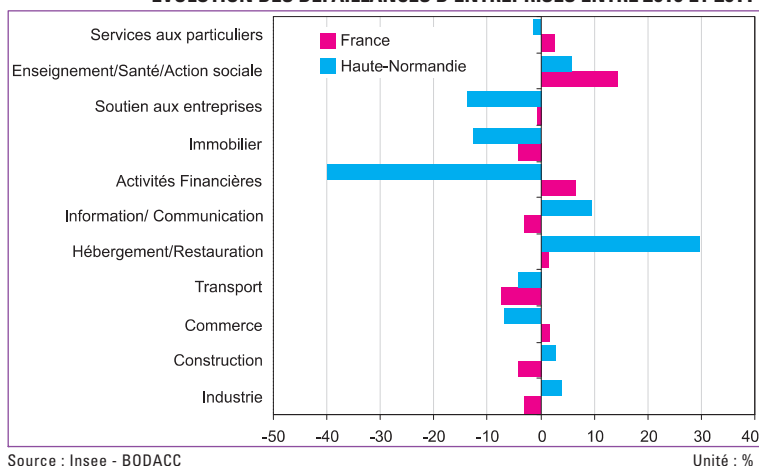
Source : Insee - BODACC, Base 100 : janvier 2002

Unité : nombre

une forte baisse dans les activités financières (- 40 %).

Au niveau national, les défaillances d'entreprises accusent une hausse de 15 % sur la même période dans le domaine de l'enseignement, la santé et l'action sociale. A contrario, les entreprises défaillantes sont en recul de 7 % dans le secteur des transports.

ÉVOLUTION DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ENTRE 2010 ET 2011



Définitions

Entreprise :

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Défaillance :

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances n'aboutissent pas à des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais cela varie avec le temps et les secteurs d'activité.

Méthodologie

Les statistiques des défaillances d'entreprises sont issues du bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales (Bodacc) qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents.

Les statistiques de défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Il n'est pas tenu compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Le champ de ces statistiques couvre l'ensemble des secteurs marchands hors agriculture.

Les séries sont calculées en données brutes et en date de jugement correspondant à l'ouverture de la procédure dans le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance.

À partir des données relatives à janvier 2009, les séries sont calculées dans la nomenclature agrégée NA fondée sur la NAF rév. 2, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Elle permet de mieux suivre le secteur des services et de favoriser les comparaisons internationales.

Les données de défaillances d'entreprises ont été recalculées en nomenclature agrégée NA depuis l'année 1993, afin de pouvoir analyser les données sur une longue période.



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr/hn

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Pour en savoir plus

Conjoncture régionale : 1 000 emplois industriels en moins au 2^e trimestre : la conjoncture en Haute-Normandie au 2^e trimestre 2012 / Insee Haute-Normandie ; Jean-Philippe Caritg. - In : Aval. - N° 126 (2012, oct.)